



Séparation de biens - Succession - Logement

Par **marinamich**, le **28/09/2016** à **20:00**

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime de la séparation de biens, j'ai 72 ans, mon mari a un enfant d'une autre union.

Est-ce que par testament, mon mari peut :

- me donner en usufruit la maison dans laquelle nous vivons (elle lui appartient) avec ses meubles
- me donner la possibilité de la louer si cela devenait nécessaire ?

Mon mari est d'accord car, il voudrait me protéger, mais est-ce possible ?
en échange je pourrais par exemple, renoncer au 1/4 en pleine propriété ...

P.S. Je ne veux bien-entendu pas léser sa fille et je précise que cette dernière a de gros revenus et donc, aucun problème d'argent.

Merci de votre aide.
Cordialement